



Baie de Goulven

Étude d'opportunité d'une labellisation Ramsar de zones humides d'importance internationale

La baie de Goulven, est un site aux fonctions écologiques remarquables et au patrimoine naturel rare. Ces caractéristiques ont été identifiées au niveau national comme compatibles avec une labellisation internationale Ramsar de milieux humides.

Les usages et l'utilisation historique du site ont permis de maintenir jusqu'à aujourd'hui la diversité des paysages et la richesse de la biodiversité de la baie. Cette singularité, associée à des usages historiques et nouveaux, est au cœur de l'attachement que les habitants vouent à la baie.

La présente note a vocation à présenter aux acteurs du territoire des éléments synthétiques sur l'écologie du site et sur l'intérêt éventuel d'une labellisation Ramsar. Ce travail constitue une aide à la décision, notamment pour les élus des collectivités, qui seront amenés à décider d'entreprendre ou non, une démarche de labellisation.

1. CONTEXTE

1.1. Ramsar, une reconnaissance internationale de la qualité de milieux humides

Les milieux humides comptent parmi les écosystèmes les plus productifs et diversifiés de la planète. Les fonctions écologiques qu'ils assurent sont le fondement de multiples services indispensables au bien-être humain.

La Convention de Ramsar est un traité intergouvernemental visant la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Le label associé à cette convention récompense et valorise des milieux aquatiques dont l'utilisation par l'homme a permis de conserver une forte qualité écologique. À l'origine axée sur la préservation des habitats d'oiseaux d'eau, la convention a élargi son champ de valorisation à la protection de tous les aspects de la biodiversité et à la protection des valeurs so-

ciales et culturelles présentes sur le territoire des zones humides.

La désignation en tant que site Ramsar constitue pour chaque zone humide concernée, un label de reconnaissance de leur importance internationale.

La désignation d'un Site Ramsar s'effectue sur la base de différents critères : type de zone humide rare ou unique, présence d'espèces animales ou végétales rares ou en danger, en nombre significatif à l'échelle mondiale...

Pour être labellisé Ramsar, un site doit pouvoir justifier d'au moins un critère Ramsar parmi les 9 existants.

Le réseau de sites :

- 2333 sites dans le monde
- 48 en France
- 2 en Bretagne (Golfe du Morbihan, baie du Mont Saint-Michel)

1.2. La démarche Ramsar en Finistère : une démarche adaptée au territoire

Le Finistère compte près de 10 % de sa surface en zone humide avec une diversité paysagère et écologique très intéressante. De grands paysages comportant des zones humides exceptionnelles ont fait l'objet d'un repérage au niveau national dans le cadre de travaux du Muséum national d'histoire naturelle (rapport Lethier, 1998) et du Conservatoire du littoral (1998). Il s'agit de la baie d'Audierne, la baie de Goulven-Keremma, la baie de Morlaix, la rade de Brest et les tourbières des Monts d'Arrée.

Lors du lancement de la Journée mondiale des zones humides 2016 à Brest, l'association Ramsar France, a encouragé l'identification de sites Ramsar en Finistère en proposant à la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA) du Conseil départemental en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques d'initier et de coordonner la démarche auprès des territoires.

En 2018, la CAMA a proposé d'accompagner les territoires volontaires pour analyser dans un premier temps l'opportunité de la labellisation. A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, les cinq territoires pré-identifiés sur le département ont répondu favorablement pour le lancement de cette étude d'opportunité. L'étude pilotée par la CAMA a été réalisée avec l'appui de deux stagiaires afin d'analyser :

- les caractéristiques écologiques pouvant être valorisées ;
- l'intérêt pour les acteurs du territoire de se lancer dans une démarche de labellisation.

Ce travail a été mené en lien étroit avec les élus référents et chargés de missions des cinq territoires et a été accompagné par un ensemble de référents institutionnels et scientifiques.



Liparis de Loesel
© DREAL Hauts-de-France

2. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

2.1. L'analyse de la qualité écologique

2.1.1. La qualité écologique

Grand paysage de dunes et d'estran, la baie de Goulven se distingue par la richesse de son avifaune et sa flore particulière. Des dizaines de milliers d'oiseaux d'eau fréquentent le site chaque année pour se reposer durant les migrations, hiverner ou nicher. Les gradients d'habitat depuis l'estran jusqu'aux systèmes dunaires permettent la présence d'une flore rare et originale.

La baie de Goulven abrite des espèces emblématiques, comme :

- le Pluvier doré, dont la baie représente le principal site d'hivernage national pour le littoral ;
- le Liparis de Loesel, orchidée classée vulnérable sur liste rouge française.

2.1.2. Les critères Ramsar

Sur la base des documents existants, des suivis en place et des échanges avec les différents référents techniques et scientifiques, l'étude met en avant que le site de la baie de Goulven répond à au moins 6 des 9 critères fixés au niveau international. Pour ces 6 critères, les éléments permettant de les justifier et de les quantifier ont été agrégés et renseignés dans la Fiche descriptive Ramsar.

Le site Natura 2000 dispose d'un plan de gestion spécifique qui peut être utilisé comme plan de gestion Ramsar dans la mesure où il concernerait la totalité ou une grande partie du territoire labellisé. Plusieurs pistes de réflexion sont en effet possibles concernant le périmètre Ramsar :

- le calquer sur le périmètre Natura 2000, pour faciliter la gestion ;
- intégrer une dimension fonctionnelle plus exhaustive via des compléments des inventaires existants comme les ZNIEFF ou l'inventaire permanent des zones humides (IPZH) ;
- prendre en compte l'intégralité des périmètres de protection et/ou de gestion existants, comme les terrains du Conservatoire du Littoral ou les arrêtés de protection de biotope.

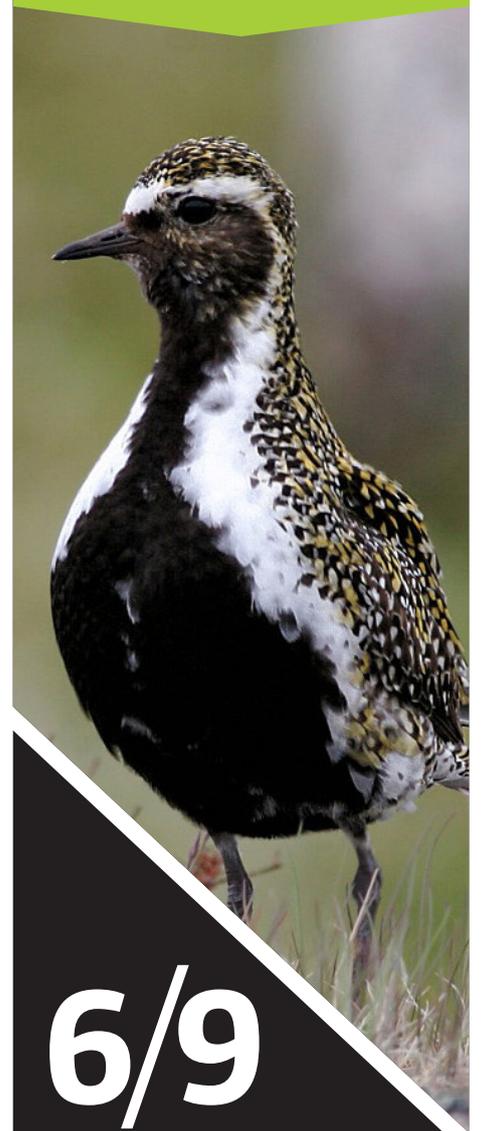
2.1.3. Chiffres et notions clés

- 9 référents naturalistes consultés au sein des structures suivantes :

Bretagne Vivante, Bretagne Grands Migrateurs, Conservatoire Botanique National de Brest, Conservatoire du Littoral, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Groupe d'études sur les invertébrés armoricains, Groupe Mammalogique Breton, Observatoire de l'Environnement en Bretagne ;

- Plusieurs centaines d'espèces dont 163 espèces d'oiseaux ;
- 6/9 critères Ramsar identifiés permettant une labellisation sur le plan écologique.

Pluvier doré
©Wikipedia Andrej Chudý



6/9
critères
RAMSAR
pré-identifiés

2.2. L'analyse du territoire et des attentes des acteurs

La baie de Goulven est décrite comme un site naturel exceptionnel façonné par des dynamiques naturelles. L'étendue de son cordon dunaire, la diversité faunistique et floristique, associées à une mosaïque de milieux à l'interface terre-mer représentent autant de spécificités qui font sa rareté et sa valeur aux yeux des habitants. Ces espaces sont à la fois perçus comme naturels et marqués par l'empreinte des hommes qui ont vécu et travaillé autour de la baie. De longue date, les habitants sont très attachés à un paysage qu'ils fréquentent régulièrement pour des usages multiples devenus traditionnels (balade et randonnée, pêche à pied de loisir, ramassage du goémon d'épave pour l'agriculture...). La baie est ainsi décrite comme un support productif, d'activités de loisirs et pédagogiques et un lieu familial de détente.

2.2.1. Les entretiens menés sur le site

Entretiens réalisés :

Haut Léon Communauté	
1	Elu communautaire
1	Responsable Environnement
Communauté de communes Lesneven - Côtes des légendes	
2	Elus communautaires

Le recours à des entretiens bilatéraux a eu pour objectif de recueillir les visions des espaces concernés, les attentes, les préoccupations générales et les interrogations spécifiques à la démarche de labellisation Ramsar. Ce travail a permis d'évaluer, de manière préliminaire, la concordance entre ces préoccupations et attentes et ce que pourrait apporter une labellisation Ramsar, sur ce territoire.

Les éléments exprimés par les personnes rencontrées sont restitués ici sous forme de synthèse.

2.2.2. Les préoccupations et les attentes relatives au site de la baie de Goulven

Le premier élément soulevé par les personnes rencontrées concerne l'impact de l'érosion sur le site, et au-delà, des événements climatiques susceptibles de mettre à mal les efforts entrepris en faveur de la protection du cordon dunaire. L'évolution du trait de côte implique une certaine vigilance, sans être une source d'inquiétude notable. De manière globale, les personnes sollicitées n'expriment pas de préoccupations majeures concernant les usages, leurs impacts et leur cohabitation. Les difficultés présentées sont ressenties comme maîtrisables et relevant de la gestion quotidienne. La fragilité des

milieu et de la ressource impose cependant une veille constante afin d'évaluer la compatibilité entre les usages et les espaces naturels afin de prévenir d'éventuels conflits entre le développement de certains usages de loisirs et les enjeux de conservation.

L'évolution naturelle du polder et son entretien impliquent des choix potentiellement complexes, au regard des enjeux écologiques et économiques associés, qui touchent directement l'utilisation agricole de ces espaces.

Les personnes sollicitées mettent en avant le chemin parcouru, menant à une prise en compte croissante de l'importance écologique des milieux et à une amélioration importante de la qualité des milieux et de la ressource en eau. De cette qualité dépendent des usages emblématiques, tels que la pêche à pied, et des fonctions écologiques reconnues par les acteurs, notamment celle de nurserie pour les poissons plats. La volonté et la nécessité de préserver l'état d'équilibre obtenu suite à la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 sont fortement soulignées. Il s'agit davantage, pour les acteurs, de valoriser les milieux naturels et les actions menées sur le terrain pour la préservation de ces espaces et du cadre de vie des habitants. Cette valorisation va de pair avec la poursuite des efforts engagés en matière de sensibilisation, de transmission des connaissances et de maintien de la qualité paysagère et écologique du site. Il est attendu que ce travail de sensibilisation et de valorisation puisse s'appuyer sur un développement de la connaissance sur le fonctionnement du site, en particulier de son fonctionnement hydraulique et de son utilisation par l'avifaune. Selon les personnes interrogées, cet approfondissement des connaissances est perçu comme essentiel pour permettre une bonne gestion du site (fréquentation par les usagers, prévention d'éventuels conflits). La poursuite de ces actions demande toutefois un investissement en temps et en moyens conséquent dans un contexte budgétaire tendu.

Les personnes rencontrées expriment également un souhait de développer un tourisme maîtrisé et mettent en avant l'intérêt d'un tourisme naturaliste, émergent.

2.2.3. Les éléments d'opportunité d'une labellisation Ramsar

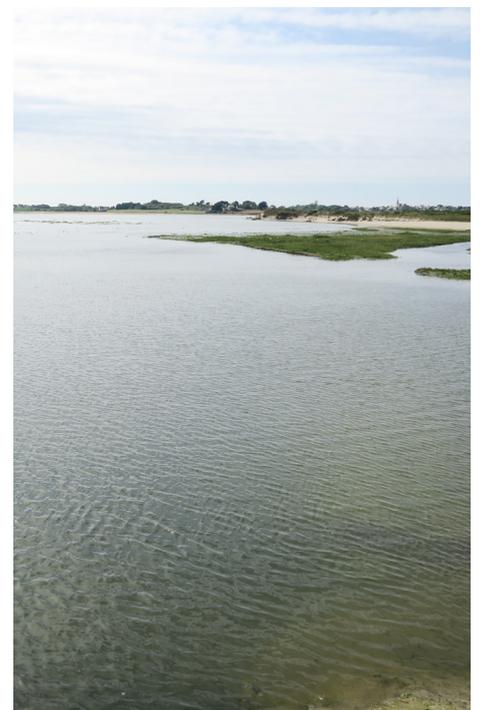
La labellisation Ramsar de zones humides d'importance internationale constitue pour l'ensemble des personnes rencontrées une reconnaissance, par une entité extérieure, de la valeur du site et du travail effectué pour le préserver. Cette reconnaissance serait une source de fierté pour la population et les élus, levier d'action pour la poursuite de la concertation et de la sensibilisation. Elle conforte-

rait la perception des habitants d'une qualité écologique et paysagère particulière de la baie ; elle serait ainsi une incitation à maintenir le bon état de conservation observé et à poursuivre la reconquête des milieux fragilisés. Pour les acteurs publics, une telle identification constituerait une opportunité intéressante en matière de développement et de qualification d'un tourisme responsable alors que les acteurs font état d'une forte demande d'espaces naturels préservés. L'exigence de publics sensibilisés envers la qualité des espaces et des aménagements est soulignée.

Pour les professionnels de l'environnement, une labellisation pourrait être une aide à l'exercice de leurs fonctions si elle facilitait la prise de recul professionnelle sur les actions engagées au regard des enjeux et le partage effectif d'expérience voire la mutualisation de moyens pour le suivi des données naturalistes.

2.2.4. Les vigilances vis-à-vis d'une labellisation Ramsar

Les personnes sollicitées soulignent que l'application de nouvelles réglementations concernant les usages serait mal vécue par la population et les acteurs publics. Il est souhaité la préservation de l'équilibre obtenu dans la conciliation des usages et des enjeux de conservation, lors de la mise en place du dispositif Natura 2000. L'intérêt du label pour le site de la baie de Goulven et sa perception par les acteurs professionnels et habitants dans leur ensemble, dépendront étroitement de la gestion du processus de labellisation sur le territoire, de la vocation et des objectifs spécifiques attribués. La question des moyens alloués à la valorisation du label est soulevée.



2.3. Diagnostic synthétique du territoire

La richesse du patrimoine naturel de la baie de Goulven ainsi que les actions mises en œuvre pour la préserver nécessitent d'être révélées de façon plus systématique à la population, afin de maintenir cet équilibre entre usages et milieux naturels. Les acteurs interrogés soulignent la vigilance à avoir sur les évolutions du site liées aux effets du changement climatique (et à la gestion de la fréquentation) qui pourraient modifier cet équilibre.

Des fonctions essentielles assurées par les milieux naturels de la baie de Goulven

Les services écosystémiques ci-dessous, qui figurent dans la fiche descriptive Ramsar, désignent les bénéfices que les usagers tirent du bon fonctionnement des milieux de la baie :

Services d'approvisionnement

Produits non alimentaires des zones humides (goémon)
Coquillages

Services culturels

Loisirs/tourisme
Spirituels et d'inspiration
Scientifiques/pédagogiques

Services de régulation

Protection contre l'érosion

Service de support

Biodiversité
Cycle des matières nutritives

...mais les fonctions sont potentiellement menacées :

- atterrissement et fermeture du milieu ;
- changement climatique : recul du trait de côte, disparition d'espèces ;
- espèces invasives : spartine anglaise, herbe de la pampa, ragondin ;

3. PRÉCONISATIONS

3.1. Opportunité de la labellisation

La baie de Goulven a des caractéristiques écologiques de grande valeur patrimoniale qui en font un site éligible à la labellisation Ramsar. La remarquable multiplicité des habitats naturels, des espèces et leur conservation ont permis d'identifier 6 critères sur les 9 de la Convention de Ramsar.

L'investigation menée confirme donc le repérage effectué dans les rapports initiaux et renseigne qualitativement et quantitativement les critères selon des chiffres actualisés.

Sur ce territoire, le label pourrait permettre :

- une reconnaissance de la qualité écologique de la baie de Goulven et des actions mises en œuvre pour sa préservation ;
- de maintenir une veille sur l'évolution des milieux au vu notamment des changements climatiques ;
- de poursuivre la sensibilisation des acteurs et des habitants du territoire en améliorant les connaissances sur les fonctions hydrauliques de ces milieux et leur rôle dans la richesse faunistique ;
- de développer un tourisme vert s'appuyant sur la qualité écologique de la baie de Goulven ;
- de bénéficier d'une dynamique de réseau permettant de prendre du recul et de bénéficier des retours d'expériences d'autres sites Ramsar.

3.2. Besoins identifiés

Au vu des éléments d'opportunité exprimés en faveur d'une labellisation Ramsar, les propositions qui pourraient être intéressantes pour le territoire dans le cadre de la labellisation Ramsar :

- un suivi et une diffusion des données naturalistes et des caractéristiques fonctionnelles de la baie ;
- un accompagnement pour accentuer les actions avec les acteurs du territoire ;
- un accompagnement pour favoriser l'identification d'un tourisme de qualité et durable tourné vers la protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- la mise en place d'un réseau de sites pouvant prétendre à une labellisation Ramsar en Finistère.

3.3. Appréciation synthétique de la CAMA quant à une candidature du territoire

Les élus rencontrés du territoire ont exprimé leur intérêt vis-à-vis de la labellisation Ramsar de la baie de Goulven. Une labellisation, au caractère non réglementaire, serait localement une reconnaissance du travail accompli et des améliorations importantes obtenues en matière de gestion des usages dans la baie. L'implantation et l'expérience des professionnels de la maison des dunes constitueraient une entrée intéressante dans la perspective d'une labellisation. Toutefois, la volonté et la capacité de l'ensemble des acteurs du territoire à s'emparer d'un label écologique à partir d'un projet global partagé est essentielle.

Pour la CAMA, il est aujourd'hui souhaitable de poursuivre l'étude d'opportunité afin de solliciter les élus qui n'ont pu être rencontrés ainsi que les directions des offices de tourisme communautaires.

EN SYNTHÈSE, LA GRILLE D'ANALYSE SUIVANTE PEUT ÊTRE PROPOSÉE AUX ACTEURS DU TERRITOIRE :

Paramètre	Commentaire	Contexte
Critères naturalistes Ramsar	6/9	
Adéquation avec les projets du territoire	Pas de projet spécifique associé	
Portage local fort	Intérêt des partenaires mais nécessité de poursuivre la sensibilisation	
Appréciation globale : Territoire intéressé par la labellisation mais plus-value potentielle et mobilisation à développer. Proposition d'initier la demande de labellisation après une phase complémentaire de sensibilisation et d'échanges		

Département du Finistère
Service Patrimoine naturel, littoral et randonnée
32, bd Duplex - CS 29029 - 29196 Quimper cedex
Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60
Courriel : spnrl@finistere.fr

finistere.fr